



Conseil de Développement du PETR Vidourle Camargue

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE PLEINIÈRE Lundi 17 avril 2023 à Aimargues

En présence de :

Présents :

CONSTANT Claude, Président, GEIGER Marion, SIMON Thierry, JOLIVEL Bertrand, SEIGNEURIN Stéphane, MORO Eric, LEFORT Robert, AVESQUE Alain, MARTINEZ Danielle, FLUTET Gilles, FONTANA Jean-François.

Excusés :

Philippe GRAS, 1er Vice-président du PETR, chargé du développement économique et du Conseil de développement, OUAYOUN Alain, ROUGER Bernard.

Administration : CHARLIER Maxime, directeur, CAMBESSEDES Frédéric, chargé de mission, BAZILE Catherine, secrétaire.

Le Président du Conseil de développement, Claude CONSTANT, accueille les participants à la réunion plénière de ce jour. Il souhaite partager avec les nouveaux membres désignés, cette aventure intéressante du conseil et plus largement avec les élus des communes du territoire. Il conclut par l'importance d'être libre dans les façons de travailler et de pouvoir échanger sans entrave.

M. Philippe GRAS, Vice-président du PETR en charge du conseil de développement ne peut être présent et s'en excuse.

M. CONSTANT propose pour les nouveaux arrivants de faire un tour de table afin que chacun puisse se présenter et préciser ses activités, professionnelles, associatives ...

1/ Accueil des nouveaux membres :

Pour donner suite à plusieurs démissions liées à un manque de temps ou une réorientation professionnelle, des postes vacants ont été pourvus depuis la dernière réunion plénière et les nouveaux arrivants sont :

- **Monsieur Thierry SIMON** (CC Terre de Camargue)

Activité de port à sec et de réparation de semi-rigide sur un territoire de Monaco à Perpignan. Entreprise de 4 salariés. Intervention dans le secteur du nautisme au Grau-du-Roi.

- **MARTINEZ Danielle** (CC Pays de Sommières)

Ex-directrice établissements médico-sociaux en retraite.

Elle s'investit pour son territoire et a plusieurs casquettes associatives.

- **Marion GEIGER** (CC Terre de Camargue)

Décoratrice d'intérieur à Saint Laurent d'Aigouze.

Cheffe d'entreprise impliquée également dans le Club des Entrepreneurs du PETR.

A noter, la désignation également de **Bernard VILA**, agriculteur/producteur bio et président de la Cave Sabledoc. Il n'est pas présent à cette plénière. Il siège pour le territoire de la CC Terre de Camargue et réside sur la commune d'Aigues-Mortes.

Pour leur arrivée, ils reçoivent la communication d'une charte d'engagement, d'un règlement intérieur, d'un projet de territoire.

➔ La charte d'engagement sera à signer et à retourner aux services du PETR par mail.

Parallèlement aux membres du CODEV, sont aussi présents dans leur mission d'appui au Conseil de développement, Maxime CHARLIER, Directeur du PETR, Frédéric CAMBESSEDES, chargé de mission ingénierie financière et en charge du Conseil de développement au PETR, Catherine BAZILE, en appui administratif pour le PETR.

M. CHARLIER en qualité de directeur du PETR présente rapidement les modalités de fonctionnement du CODEV :

- Composé de 20 personnes de la société civile
- Une instance qui se renouvelle à chaque mandat intercommunal
- Une démarche bénévole
- Particularité : une instance citoyenne au sein d'une collectivité territoriale
- Apporter un regard sur la politique locale notamment projet de territoire (renouveau en 2026)
- Auto-saisine de sujets à porter auprès des élus

3 commissions actives et définies par les membres :

- Photovoltaïque pour les collectivités territoriales
- Covoiturage partenariat public/privé
- Eau potable

2/ Point sur le renouvellement des membres :

Claude CONSTANT réalise un point d'avancement sur le renouvellement des membres du CODEV, après plusieurs demandes écrites et orales auprès des élus des communautés de communes, il manque encore :

- 1 personne pour la CC Petite Camargue
- 1 personne pour la CC Rhône-Vistre-Vidourle
- 2 personnes pour la CC Pays de Lunel

➔ Le suivi du renouvellement des sièges est visible au lien suivant : https://vidourlecamargue-my.sharepoint.com/:w:/g/personal/cbazile_vidourlecamargue_onmicrosoft_com/EWANacSzP_pJmXrAhyOy8hEBWEbG6xY8SejaODDzXY_zWw?e=02HuZh

M. FLUTET regarde pour relayer la demande auprès de ces contacts sur le Pays de Lunel.

Dans les mouvements internes, il faut signaler également le départ de M. MORO dont c'est la dernière soirée.

M. CONSTANT, remercie chaleureusement Eric MORO pour son investissement au CODEV et son action remarquable dans le travail de groupe et son appui sur la partie technique dans la commission relative au photovoltaïque.

Celui-ci a apprécié la démarche même s'il a un bémol sur le retour pas toujours visible de l'action du CODEV. Il espère plus de suivi des élus.

3/ Point sur les dernières présentations du CODEV

Depuis, la dernière plénière deux temps d'échanges et de rencontres ont eu lieu :

- 22 mars 2023 : Présentation des commissions en Bureau communautaire de la CC Petite Camargue
- 27 mars 2023 : Rencontre Commission Mobilités et référents mobilités des EPCI en présence de Loïc FATTACCIOLI, Vice-Président aux mobilités du PETR. Relevé de décisions de la réunion : https://vidourlecamargue-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/cbazile_vidourlecamargue_onmicrosoft_com/EU1Qn3bU9u_pKru2sDr157E8BroZZumuhJJZeooSZubDTRg?e=xw1iGU

4/ Réflexion autour de nouvelles thématiques de travail

Après un travail de recherche, d'information et de concertation, chaque commission a proposé un cycle d'intervention pour restituer les travaux en communes ou en EPCI.

Se pose aujourd'hui la question du renouvellement ou pas des commissions. Il est précisé que les travaux menés sont figés à un instant T, et doivent tenir compte des évolutions importantes et des limites de temps. Il est souligné l'importance d'actualiser certains éléments, au risque de diffuser une information erronée.

M. LEFORT témoigne des latences même si ces travaux ensemencent les réflexions. Le citoyen a la sensation qu'il y a du retard qui se prend car peu de retours formalisés.

M. JOLIVEL remarque que le retour des communes est le point faible de l'information.

M. CONSTANT témoigne de l'intérêt des sujets choisis. En mesurer l'impact est difficile.

M. FLUTET suggère un questionnaire pour savoir ce que les communes ont retenu / courrier de satisfaction.

Il est fait la proposition d'un sondage afin d'avoir un retour d'information des communes que se charge de mettre en place le PETR.

M. CONSTANT constate et propose au niveau des commissions thématiques à l'œuvre :

- **Commission mobilités** : Les propositions d'aires de co-voiturage avancent doucement mais ont interpellé. Propose de ne pas arrêter et de poursuivre le travail notamment d'inventaire et de sondage auprès des communes.
- **Commission eau** : pense qu'on ne peut pas aller plus loin que les suggestions faites. Proposition d'un plan d'actions, aux élus de s'en saisir. M. AVESQUE souligne que sur la protection des châteaux d'eau rien ne se passe encore sur le territoire.
- **Commission photovoltaïque** : Elle est arrivée au bout des solutions possibles. Il fait cependant veiller à suivre les évolutions réglementaires pour se tenir à jour.

Sur la relance autour de **nouvelles thématiques**, M. JOLIVEL évoque la possibilité de questionner les communes sur des pistes de travail. Faire un retour avec le questionnaire d'ici juin.

M. CHARLIER souligne que ce qui entre dans les compétences des CC fera d'autant plus écho et donc de réactivité de celles-ci.

Sinon plusieurs propositions sont faites : incendies, ordures ménagères (recyclerie, réemploi), tiers-lieux, social, éclairage public...

Discussion à bâtons rompus :

M. LEFORT : on parle peu sur des questions d'insertion/formation. Travail sur l'implantation de tiers-tiers. Par exemple recyclerie : former des gens. Comment des publics dits fragiles peuvent s'intégrer dans des boucles de mobilités ? Volonté d'accompagner/ de former une réflexion.

M. AVESQUE : questionnement sur la restauration collective avec des publics en insertion. M. Charlier informe que ce travail est en cours au PETR en lien avec le Plan Alimentaire Territorial.

Mme GEIGER : éclairage public, plan sur du long terme car les petites communes sont démunies, éteindre, pas totalement. Pas forcément le temps ou les agents pour le faire. Souci de mise en place et d'efficacité. Sujet abordé dans l'urgence. Sujet à aborder de façon concrète. Ce qui marche/marche pas.

Quelles solutions techniques ?

M. SEIGNEURIN : obligation 2024 sur les biodéchets.

Mme MARTINEZ : monde médico-social.

M. JOLIVEL : récupération d'eau de pluie. Evoqué dans la commission Eau.

M. SIMON : recyclage des bateaux.

M. AVESQUE : question du nucléaire (2 centrales nucléaires dans le nord du Gard) impact en cas d'accident. Faire part de réflexion.

M. FLUTET : cibler les bâtiments publics. Zone d'accélération des EnR va impacter les zones agricoles.

M. Thierry SIMON se dit plus dans l'écoute que dans la proposition pour l'instant.

M. JOLIVEL : rester humble, chacun mobilise ses compétences

M. CONSTANT rappelle pour les nouveaux membres l'organisation des commissions :

- Être au moins 4 ou 5 par commissions. Pas d'obligation, c'est bénévole.
- Chaque commission communique au fur et à mesure son avancée.
- Avoir un positionnement citoyen

M. FLUTET demande s'il est possible d'avoir un partage sur les travaux des autres CODEV.

M. CAMBESSEDES répond qu'un réseau Occitanie est en cours de constitution et qu'il relayera les invitations et informations partagées à ce niveau.

5/ Nomination d'un deuxième binôme féminin pour l'Assemblée des Territoires de la Région Occitanie

Pour rappel, le PETR Vidourle Camargue doit désigner des membres du CODEV appelés à siéger à l'Assemblée des Territoires de la Région Occitanie (1 homme / 1 femme).

M. CONSTANT a déjà été désigné. Il reste à siège à pourvoir.

M. CHARLIER présente l'assemblée des territoires, instaurée par la Présidente de Région Carole DELGA. L'investissement est de 1 à 3 assemblées plénières par an par la participation à des démarches de concertation.

La Région demande la parité homme/femme, ce qui explique la recherche d'une volontaire. Mmes GEIGER et MARTINEZ sont perplexes quant à leur disponibilité. M. CHARLIER leur propose d'assister à la prochaine réunion et de prendre ensuite leur décision.

Relevé de décision :

- Transmettre aux nouveaux venu la liste des membres et les derniers compte-rendu, ainsi que les rendus des commissions.
- Continuer la réflexion sur la recherche de nouvelles thématiques à explorer
- Rechercher de nouveaux membres pour compléter les postes vacants.
- Envoyer questionnaire bilan/besoins/solutions/idées aux élus des communes (réponse attendue d'ici juin).

La prochaine date de réunion plénière est fixée au lundi 5 juin 2023 de 18h-19h.

L'ordre du jour est clôturé.

Le Président,
Claude Constant

